

Postgasse 68
Case postale
3000 Berne 8
Téléphone +41 31 633 75 91
communication@be.ch
www.be.ch

Berne, le 18 septembre 2019

(obm 592475)

Communiqué de presse de la Direction des travaux publics, des transports et de l'énergie

Campus Bienne Ouverture reportée à l'automne 2023 au plus tôt

Les travaux du Campus Bienne ont déjà subi un retard en raison d'un litige juridique avec un riverain. Nouvelle cause d'ajournement, l'Office des immeubles et des constructions du canton de Berne a dû interrompre l'appel d'offres aux entreprises totales. Les offres soumises ne respectent pas le cadre financier fixé par le canton. La mise en service du campus devra donc être reportée définitivement d'un an au moins.



Une première analyse a permis à l'Office des immeubles et des constructions (OIC) d'identifier les raisons principales des écarts entre les estimations financières du canton et celles des entreprises totales. La taille et la complexité du projet sont en cause, tout comme les exigences strictes imposées à la construction en bois et par là même à l'industrie suisse du bois, les critères de l'appel d'offres concernant les délais, les modalités contractuelles ainsi que les incertitudes passagères liées à la procédure d'approbation.

Expertise

L'OIC a sollicité une expertise indépendante au sujet de la procédure d'appel d'offres, sur la base de laquelle il pourra modifier le dossier d'appel d'offres et cerner la marge de manœuvre éventuelle. Il est convaincu que des offres plus adéquates lui parviendront lors d'un second tour. L'objectif est de s'en tenir à l'enveloppe financière fixée par le canton, sans préjudice pour la qualité. La répartition des locaux voulue par la Haute école spécialisée bernoise (HESB) doit être respectée.

Retard prévisible

Un retard était prévisible étant donné les décisions juridiques attendues relativement aux autorisations. Ainsi, le plan de quartier n'est pas encore entré en force et l'expropriation a donné lieu à une opposition, si bien que le permis de construire n'a pas encore été délivré. Cette question devrait être clarifiée ces prochains mois.

Le retard a une influence directe sur le réaménagement spatial des départements de la HESB et sur la réaffectation de ses locaux actuels. Des mesures s'imposent pour remédier à ce problème.